

Oiseaux forestiers

Améliorer la connaissance de l'avifaune forestière en
Poitou-Charentes



Rapport d'activité 2022
Phase 1/3

© Hervé Broguy



Agir pour
la biodiversité

Partenaires techniques

Avec le soutien financier de



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



PROTÉGER LE VIVANT

OISEAUX FORESTIERS

Améliorer la connaissance de l'avifaune forestière en Poitou-Charentes

Coordination administrative : Aurélie CARRIERE (Poitou-Charentes Nature)



Coordination technique Picto-Charentaise : Fabien MERCIER (LPO Poitou-Charentes)

Rédaction : Julien CURASSIER (LPO Poitou-Charentes)



Coordinations techniques départementales



Matthieu DORFIAC
(Charente Nature)



Christophe LARTIGAU
(Groupe ornithologique des Deux-Sèvres)



Alexis CHABROUILAUD
(Nature Environnement 17)

Partenaires techniques



Projet soutenu financièrement par



Crédit photo - page de couverture : Pic mar © Hervé Broguy - LPO

Référence à utiliser : Poitou-Charentes Nature (2022) – *Oiseaux forestiers du Poitou-Charentes, Rapport final 2022 phase 1/3*. Rapport d'étude de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Poitou-Charentes (coord.), du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, de Charente Nature et de Nature Environnement 17. 31p. et annexes.

Table des matières

Présentation du programme	1
Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification	2
Méthodologie	2
Résultats	5
Avifaune Nicheuse	6
Guildes trophiques	7
Les passereaux forestiers	8
Les picidés.....	9
Les oiseaux des milieux semi-ouverts	10
L'oiseau rare	11
Les rapaces	12
Suivi de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc.....	13
Formation des Groupes Circaètes	13
Groupe Circaète de la Vienne.....	13
Groupe Circaète en Charente-Maritime	14
Groupe Circaète dans les Deux-Sèvres.....	14
Groupe Circaète en Charente.....	14
Étude de l'habitat du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou Charentes.....	15
Contexte de l'étude	15
Matériel et méthode	15
Résultats	16
Bilan du suivi de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc en 2022	19
Synthèse des suivis par département	20
Estimation de la taille de la population Picto-Charentaise	21
Formation des bénévoles à la reconnaissance des oiseaux forestiers.....	22
Sensibilisation des forestiers à la relation entre gestion forestière et biodiversité avifaunistique.....	23
Bibliographie.....	24
Annexes	25
Annexes I : Résultats des inventaires avifaunistiques forestiers de 2022	25
Annexe II : Liste des espèces spécialistes des milieux forestiers issu des indicateurs STOC	30

Contributions et remerciements

Auteur : Julien CURASSIER

Relecteurs : Fabien MERCIER, Elisa DAVIAUD, Christophe LARTIGAU, Matthieu DORFIAC, Alexis CHABROUILLAUD, Aurélie CARRIERE, Candice MILLET.

Financeurs : Région Nouvelle Aquitaine et Fondation Anyama

Contributeurs : Alain KIM, Bernard VIAUX, Bruno BAYOU, Catherine PROUX, Chantal GUERIN, Christophe DUFOUR, Elodie TENDERO, Frédéric ROYER, Gianni ENSELME, Jean-Noël BITEAU, Léa BOUTAULT, Léa DAURES, Marielle BRUNET, Nelly DUIGOU, Norbert BRIAND, Olivier ALLENOU, Olivier BALAY, Patrick BONNEAU, Philippe DELAPORTE, Raphael LEPRINCE, Sophie MENERET, Stéphane COHENDOZ, Gérard FRIGAUX, Quentin VALLERIE, Jack BERTEAU, Benoit VAN HECKE, Thierry BERGES, Sophie NIEL, Michel GRANGER, Guy RENAUD, Marie-Thérèse RENAUD, Christine DELIAUX, Graham BUCK, Jemma BUCK, Bruno DUBRAC, Alain GALLOU-REMAUDIÈRE, Laurence GALLOU-REMAUDIÈRE, Michel HAINAUT, Jean-Michel RICHET, Patrick MARTIN, Clotilde SIMONELLI, Camille GAUTHERON, Coralie DUMAS, Christophe INGRAND, Lénaïc DELBOULLE, Jean-Claude PARRANT, Monique LAFARGE, Jean WARNET, David BERTAUD, Amandine BONNAUD, Lucien YOU, Yoan BARRE, Samuel PEROTEAU, Romain BONNET, Manon BEREHOUC, Hervé LORME, Guillaume CALONEGO, Bastien REMY, Alexandre VILLERS, Bernard BROUCKE, Stéphanie SZOLLOSY, Louis RUBINI, Camille TAUDIÈRE, Audrey BARBOTIN, Olivia BRUNEAU, Vincent LUTTON, Philippe ROUQUILLAUD, Elisa DAVIAUD, Estelle MONARD, Clément BRAUD, Etienne DEBENEST, Jennifer FABRE, Alexis MEROT, Jacques MIROU, Jean-Michel PASSERAULT, David NEAU, Etienne GAILLARD

Coordinateurs départementaux : Matthieu DORFIAC (16), Mélissa GOEPFERT (16), Fabien MERCIER (17), Alexis CHABROUILLAUD (17), Christophe LARTIGAU (79), Julien CURASSIER (86).

Nous remercions sincèrement l'Office National des Forêts Centre-Ouest-Aquitain ainsi que le Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine pour leur collaboration à ce programme. Un remerciement particulier à David Lenoir (CRPF) pour son implication et son aide précieuse dans la prise de contact avec les propriétaires forestiers.

Merci à tous les bénévoles pour le temps passé sur le terrain et l'énergie consacrée à la recherche des couples de Circaète Jean-le-Blanc et dans la réalisation des points d'écoute. Sans eux, ce programme n'aurait pas la même ampleur.

Présentation du programme

Les espaces forestiers de Poitou-Charentes recouvrent une superficie d'environ 380.000 ha, soit un recouvrement de 15% de la surface totale de l'ex-région. Ce faible taux de recouvrement (31% au niveau national) s'explique par la disparition de la moitié de la surface boisée cartographiée en 1850. Le défrichement pour l'agriculture, l'urbanisation ou encore l'installation d'infrastructures (routes, lignes électriques...) a principalement impacté les grands massifs. La surface moyenne des boisements est donc restée stable, autour des 10 hectares (IGN & CBN, 2021).

La forêt privée représente 92 % de la surface boisée. Les forêts domaniales occupent 7% de la surface forestier et le dernier pourcent est géré par les collectivités. En Poitou-Charentes, la moitié des forêts sont présumées anciennes, c'est à dire déjà existantes lors de la cartographie de 1850. Toutefois, elles occupent une majorité des forêts publiques (77%) mais moins de la moitié des boisements privés (48%). La forêt privée est ainsi très morcelée avec un tiers des boisements qui sont inférieurs à 4 ha et majoritairement destinés à la production de bois (IGN & CBN, 2021).

La forêt Picto-Charentaise se répartit sur plusieurs sous-régions, avec une diversité des peuplements (résineux, feuillus et des mélanges).

Les indicateurs STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) montrent, sur la période de 1989 à 2019, une stabilité des populations d'oiseaux communs spécialistes des milieux forestiers. Toutefois, à l'échelle du Poitou-Charentes, aucune étude récente ne permet une évaluation pertinente du statut du cortège des espèces forestières. Les données sont parfois lacunaires concernant des espèces communes considérées comme de bons indicateurs de la biodiversité forestière (Pouillot siffleur, Pouillot fitis, Pouillot de Bonelli, Mésange nonnette, Mésange huppée...). Les données pour évaluer le statut actuel des espèces patrimoniales inscrites à l'annexe I de la directive oiseaux et inféodées aux milieux forestiers méritent quant à elles d'être actualisées. Enfin, les populations nicheuses de rapaces forestiers restent très peu connues (Circaète Jean-le-Blanc, Autour des Palombes, Bondrée apivore...) et leur état de conservation nécessite donc d'être évalué.

Le programme Oiseaux forestiers, initié par la LPO Poitou-Charentes, est une continuité de la dynamique initiée par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres en 2011 et 2012 et de la LPO en Charente-Maritime en 2015-2016 sur les cortèges avifaunistiques peuplant les massifs forestiers Picto-charentais. Ces actions ont pleinement rempli leurs objectifs et permis de tisser de nouveaux liens entre les environnementalistes et les propriétaires forestiers. Ainsi, en 2022, le programme Oiseaux forestiers rassemble la LPO Poitou-Charentes, le Groupe Ornithologiques des Deux-Sèvres, Charente Nature et Nature Environnement 17 sous l'égide de Poitou Charentes Nature.

L'objectif général de ce programme est d'actualiser et d'améliorer les connaissances de l'avifaune des différents milieux forestiers en Poitou-Charentes. Il se décline en 4 objectifs opérationnels.

1. Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification :

Ces inventaires ont pour objet de recenser, sur différents types de massifs forestiers, les oiseaux nicheurs présents. Ces prospections alimentent le projet collaboratif « Oiseaux de France » qui vise à mettre à jour de manière régulière les connaissances sur l'avifaune de France métropole. Cela permet, à terme, de répondre au prochain rapportage Directive oiseaux portant sur la période 2019-2024

2. Formation des bénévoles :

Plusieurs séances de formation à la reconnaissance des oiseaux forestiers seront organisées, dans différents sites du département, à destination des adhérents et sympathisants des associations de protection de la nature, afin de les préparer à la prospection de terrain.

3. Animation d'un groupe de bénévoles « Circaète Jean-le-Blanc » :

Afin de mieux évaluer le nombre de couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc et leurs succès de reproduction, un groupe Circaète a été constitué dans chaque département en se basant sur le groupe circaète de la Vienne déjà existant. Les bénévoles sont mobilisés pour la recherche des aires et le suivi de la nidification de l'espèce.

En parallèle, la pose de balise GPS sur quelques adultes du Poitou-Charentes pourrait permettre d'apporter de précisions sur le domaine vital de cette espèce. Les oiseaux ciblés prioritairement sont des adultes reproducteurs, nichant à proximité de parcs ou de projets de parcs éoliens, dans l'objectif de comprendre ou anticiper le comportement des individus vis-à-vis de ces aménagements.

4. Sensibilisation des gestionnaires et des propriétaires à la relation entre gestion forestière et biodiversité avifaunistique :

Cette sensibilisation sera menée en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestières (CRPF) ainsi qu'avec l'Office National des Forêts. Elle s'appuiera sur une analyse des données de l'inventaire permettant de mettre en évidence la diversité spécifique des différents types de peuplement. Une réunion ou une rencontre de terrain pourrait être mise en place pour échanger et partager les enjeux avifaunistiques.

Inventaires de l'avifaune des milieux forestiers en période de nidification

Méthodologie

L'inventaire des oiseaux forestiers nicheurs est standardisé à l'échelle des 4 départements. Il se base sur un parcours à pied (transect) d'une distance minimale de 1200m, au cours duquel l'observateur réalise 5 points d'écoute de 5 minutes de type EPOC (Estimation des Population d'Oiseaux Communs) et 1 EPOC « Pic » suite à l'utilisation de la repasse. Les transects se situent en milieu forestier, à plus de 300m de la lisière (Figure 1)

Les transects sont effectués 3 fois au cours du printemps. Chaque passage est espacé à minima de 3 semaines.

- 1^{er} passage : 1 au 31 mars
- 2^{ème} passage : 1^{er} avril au 8 mai
- 3^{ème} passage : 8 mai au 15 juin

Les inventaires sont réalisés le matin, pendant 4h à partir du lever du soleil et par météo favorable (absence de pluie, peu de vent).

L'observateur effectue 5 points d'écoute fixes de 5 minutes durant lesquels il renseigne toutes les espèces vues et entendues. Entre chaque point, il parcourt à pied une distance de minimum de 300 mètres (tronçon) au cours de laquelle il note également les espèces vues et entendues.

À la fin du 5^{ème} EPOC du transect, l'observateur diffuse un leurre acoustique (repassé) de Pic cendré pendant 30 secondes. Il réalise ensuite un 6^{ème} EPOC (qui correspond à l'EPOC Pic) d'une durée de 5 min. Cet EPOC Pic est situé au même emplacement que le n°5 et à réaliser uniquement lors des deux premiers passages.

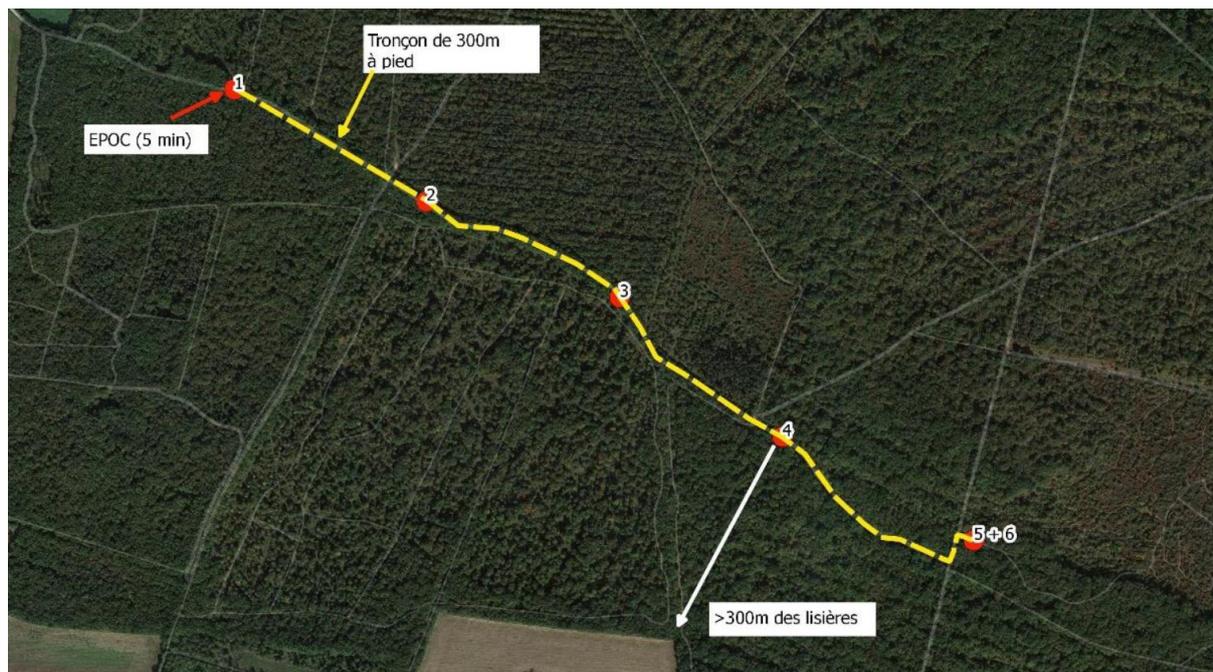


Figure 1: Exemple d'un transect avec ses 5 EPOC et sont EPOC Pic

En 2022, 27 massifs forestiers ont été prospectés sur l'ensemble du Poitou-Charentes (carte ci-dessous). En Charente, les prospections se sont déroulées dans les forêts de Bioussac, Verteuil, Monette, Boixe ainsi que dans la forêt de la braconne, la forêt d'Horte et le Bois de Bel Air. En Charente-Maritime, les transects ont été réalisés dans le bois de Benon, le bois de l'Aspic et de Meursac, le bois de Montendre, la forêt d'Aulnay, la forêt de Saint-Trojan, la forêt de la coubre et le massif des Grandes Landes. Dans les Deux-Sèvres, les suivis se sont concentrés sur les Forêts Domaniales d'Aulnay, de Chizé, de l'Hermitain et de Secondigny ainsi que dans le bois de la Coudre, le bois de l'Abbesse et la forêt d'Autun. Dans la Vienne, les inventaires ont été réalisés dans la forêt de la Roche-Posay, la forêt de Mareuil, la forêt de Scévollès, la forêt de Verrières, la forêt de Vézères, la forêt de Vouillé ainsi que dans le bois des forts.



Figure 2: Boisements Picto-Charentais

Département	Massif forestier	Numéro
Charente	Bel Air	1
	Bioussac	2
	Boixe	3
	Braconne	4
	Horte	5
	Monette	6
	Verteuil	7
Charente-Maritime	Bois de Benon	8
	Bois de l'Aspic et de Meursac	9
	Bois de Montendre	10
	Les Grandes Landes	11
	Forêt de Saint-Trojan	12
	Forêt de la Coubre	13
	Forêt d'Aulnay	14
Deux-Sèvres	Bois de l'Abbesse	15
	Forêt d'Autun	16
	Bois de la Coudre	17
	Forêt Domaniale de Chizé	18
	Forêt Domaniale de l'Hermitain	19
	Forêt Domaniale de Secondigny	20
	Bois des forts	21
Vienne	Forêt de la Roche Posay	22
	Forêt de Mareuil	23
	Forêt de Scévollès	24
	Forêt de Verrières	25
	Forêt de Vézières	26
	Forêt de Vouillé	27

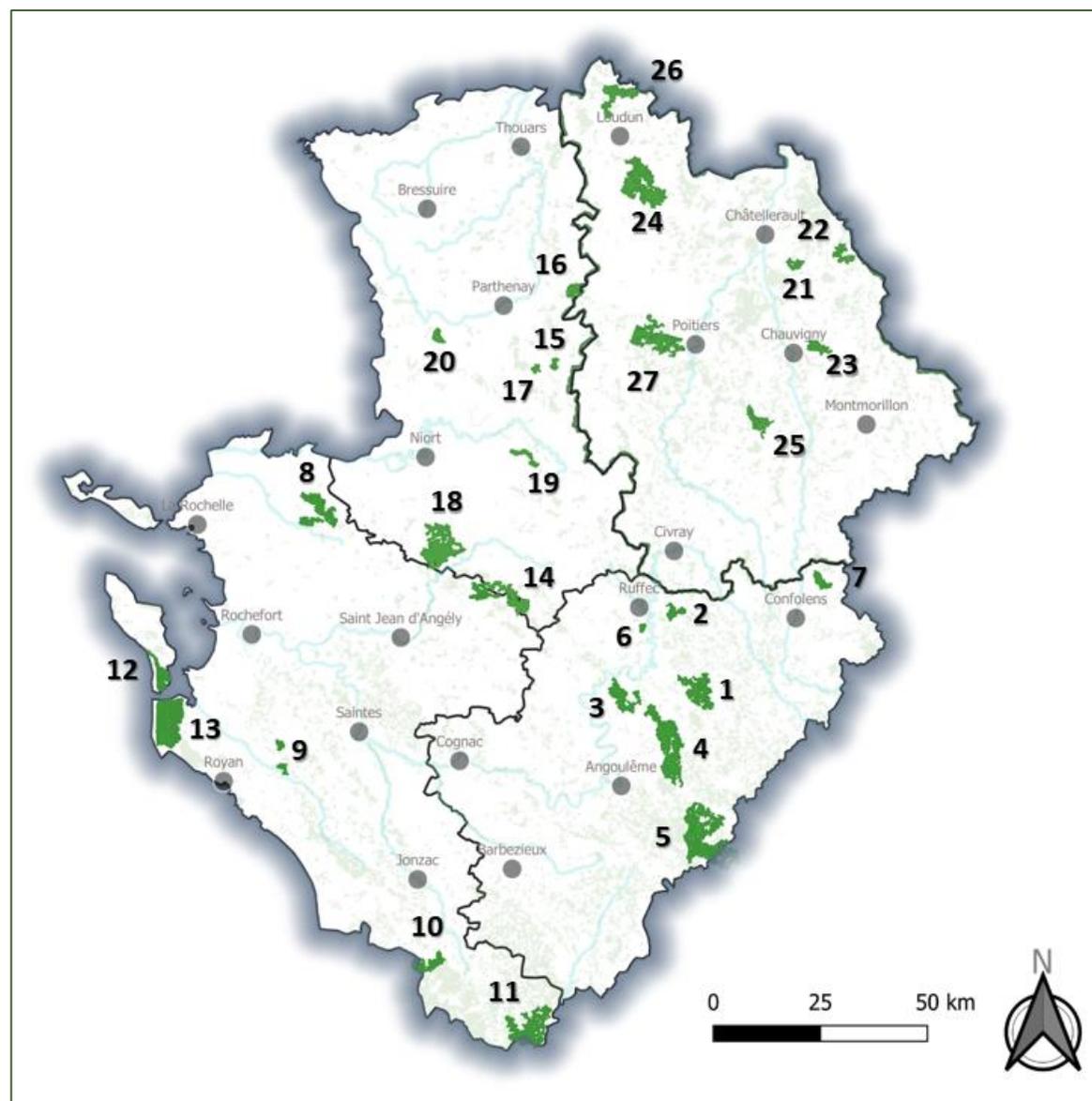


Figure 3: Massifs forestiers suivis en 2022 dans le cadre du programme Oiseaux forestiers

Résultats

En 2022, 1 326 points d'écoute ont été réalisés sur 76 parcours (Tableau 1). Les peuplements mixtes (résineux et feuillus) représentent une majorité des massifs prospectés cette année. Les forêts de feuillus comptent un tiers des boisements suivis et seulement 5% pour les plantations de résineux. Une part importante des transects ont été réalisés dans des taillis sous futaie. Les futaies représentent le second régime sylvicole au sein des boisements prospectés. Très peu de transects ont traversé des peuplements en senescence.

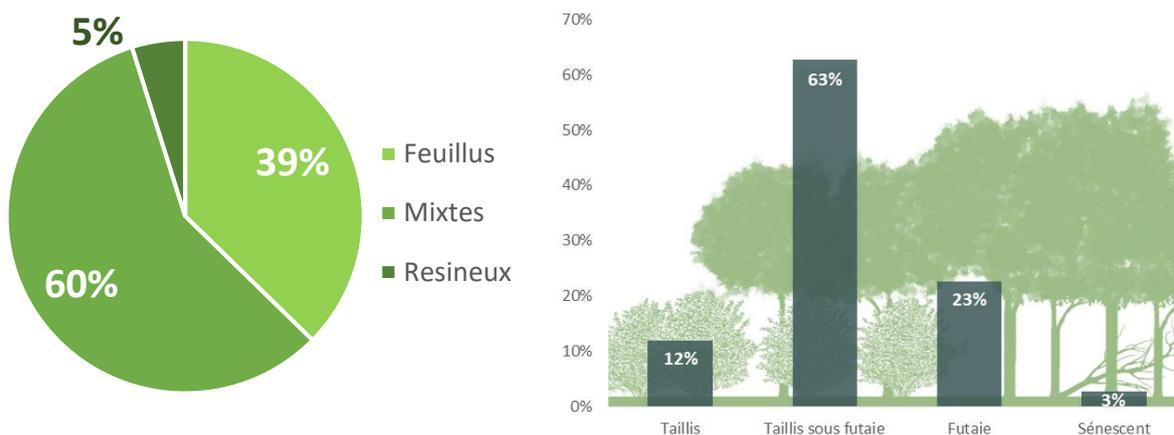


Figure 4: Proportion des types de boisements et des régimes sylvicoles en 2022

Tableau 1: Synthèse des passages des points d'écoute en 2022

Departements	Massifs	Transect	Passage1	Passage2	Passage3	Departements	Massifs	Transect	Passage1	Passage2	Passage3
Charente	Braconne	1	14/03/2022	21/04/2022	19/05/2022	Deux-Sèvres	Forêt Domaniale d'Aulnay	6	15/03/2022	26/04/2022	15/06/2022
		2	18/03/2022	21/04/2022	31/05/2022			13	15/03/2022	26/04/2022	15/06/2022
		3	18/03/2022	21/04/2022	31/05/2022			18	15/03/2022	26/04/2022	15/06/2022
	Forêt de la Tremblaye	4	15/03/2022	04/05/2022	16/06/2022			7	22/03/2022	02/05/2022	07/06/2022
		5	15/03/2022	04/05/2022	10/06/2022			15	22/03/2022	02/05/2022	07/06/2022
		6	15/03/2022	04/05/2022	10/06/2022			20	22/03/2022	02/05/2022	07/06/2022
		7	18/03/2022	14/04/2022	20/05/2022		Bois de la Coudre	2	28/03/2022	04/05/2022	07/06/2022
	Bel Air	8	18/03/2022	14/04/2022	20/05/2022			1	23/03/2022	18/04/2022	12/05/2022
		9	18/03/2022	14/04/2022	20/05/2022			8	23/03/2022	18/04/2022	12/05/2022
		10	24/03/2022	26/04/2022	25/05/2022		Forêt de Chizé	10	15/03/2022	19/04/2022	16/05/2022
	Boixe	11	24/03/2022	26/04/2022	25/05/2022			11	15/03/2022	19/04/2022	16/05/2022
		12	25/03/2022	26/04/2022	25/05/2022			12	15/03/2022	19/04/2022	16/05/2022
	Forêt d'Horte	13	24/03/2022	21/04/2022	15/06/2022			16	23/03/2022	18/04/2022	12/05/2022
		14	24/03/2022	21/04/2022	15/06/2022		Forêt d'Autun	3	24/03/2022	04/05/2022	10/06/2022
		15	24/03/2022	21/04/2022	15/06/2022			9	24/03/2022	04/05/2022	10/06/2022
	16	24/04/2022	03/05/2022	14/06/2022	17			24/03/2022	04/05/2022	10/06/2022	
	Forêt de Monette	17	24/04/2022	03/05/2022	14/06/2022		L'Hermitain	5	27/03/2022	30/04/2022	25/05/2022
		18	24/04/2022	03/05/2022	14/06/2022			14	27/03/2022	30/04/2022	25/05/2022
Charente-Maritime	Forêt domaniale de Saint-Trojan	1	23/03/2022	28/04/2022	24/05/2022	Vienne	Forêt de scévollès	1	23/03/2022	10/04/2022	18/05/2022
		2	23/03/2022	28/04/2022	24/05/2022			2	23/03/2022	10/04/2022	18/05/2022
		3	23/03/2022	28/04/2022	24/05/2022			3	23/03/2022	10/04/2022	18/05/2022
	Bois de Benon	5	24/03/2022	25/04/2022	23/05/2022		Bois des forts	4	22/03/2022	21/04/2022	20/05/2022
		6	24/03/2022	25/04/2022	23/05/2022			5	22/03/2022	21/04/2022	20/05/2022
	Bois de Montendre	7	22/03/2022	26/04/2022	25/05/2022			6	22/03/2022	21/04/2022	20/05/2022
		8	22/03/2022	26/04/2022	25/05/2022		Forêt de La Roche Posay	7	22/03/2022	22/04/2022	24/05/2022
		9	22/03/2022	26/04/2022	25/05/2022			8	22/03/2022	22/04/2022	24/05/2022
	10	24/03/2022	04/05/2022	09/06/2022	9			22/03/2022	22/04/2022	24/05/2022	
	Bois de l'Aspic	11	24/03/2022	04/05/2022	09/06/2022		Forêt de Mareuil	10	21/03/2022	22/04/2022	24/05/2022
	Bois de Meursac	16	24/03/2022	21/04/2022	17/05/2022			11	21/03/2022	22/04/2022	24/05/2022
		17	24/03/2022	21/04/2022	17/05/2022			12	21/03/2022	22/04/2022	24/05/2022
	Les Grandes Landes	18	24/03/2022	21/04/2022	17/05/2022		Forêt de Vèrières	13	24/03/2022	20/04/2022	23/05/2022
		19	22/03/2022	14/04/2022	13/05/2022			14	24/03/2022	20/04/2022	23/05/2022
		20	23/03/2022	13/05/2022	31/05/2022			15	24/03/2022	20/04/2022	23/05/2022
Forêt de la Coubre	13	23/03/2022	21/04/2022	16/05/2022	Forêt de Vouillé-St-Hilaire	16	21/03/2022	28/04/2022	02/06/2022		
	14	23/03/2022	21/04/2022	16/05/2022		17	21/03/2022	28/04/2022	02/06/2022		
	15	23/03/2022	21/04/2022	16/05/2022		18	21/03/2022	28/04/2022	02/06/2022		
Forêt Domaniale d'Aulnay	13	23/03/2022	21/04/2022	16/05/2022	Forêt de Vezières	19	21/03/2022	21/04/2022	23/05/2022		
	14	23/03/2022	21/04/2022	16/05/2022		20	21/03/2022	21/04/2022	23/05/2022		

Au total, 18 506 données ont été collectées avec 20 324 individus observés. La richesse spécifique est de 99 espèces, dont 52 reconnues comme patrimoniales (Annexe I). Pour être désignée comme patrimoniale une espèce doit être inscrite à l'annexe I de la Directive européenne 2009/147/CE dite « Oiseaux », à la liste rouge des oiseaux nicheurs de France (catégories CR, EN et VU), à la liste rouge des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes (catégories CR, EN et VU) ou à la liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF en Poitou-Charentes. Deux catégories de patrimonialité ont été définies selon les critères suivants :

Tableau 2: Critères de patrimonialité

	Liste Rouge Nationale et/ou Régionale UICN des oiseaux nicheurs				
	LC	NT	VU	EN	CR
Espèce non déterminante ZNIEFF ni Annexe I de la Directive Oiseaux	Non patrimoniale	Modérée	Forte	Forte	Forte
Espèce déterminante ZNIEFF	Modérée	Modérée	Forte	Forte	Forte
Espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte

Une grande majorité des espèces observées dans les boisements en 2022 sont juridiquement protégées. Une dizaine d'espèces sont elles aussi protégées mais peuvent faire l'objet de prélèvements ou être commercialisées. Enfin, une douzaine d'espèces sont chassables malgré de mauvais états de conservations comme la Tourterelle des bois, l'Alouette des champs ou encore le Pigeon colombin.

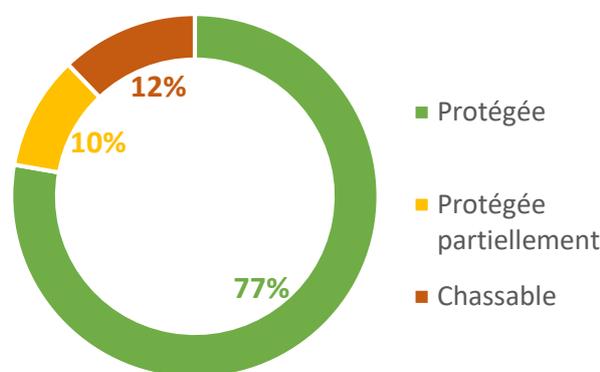


Figure 5: Statuts juridiques

Avifaune Nicheuse

Parmi les 99 espèces observées lors de la période de reproduction quatre statuts de reproduction se distinguent selon le comportement des individus (Code Atlas).

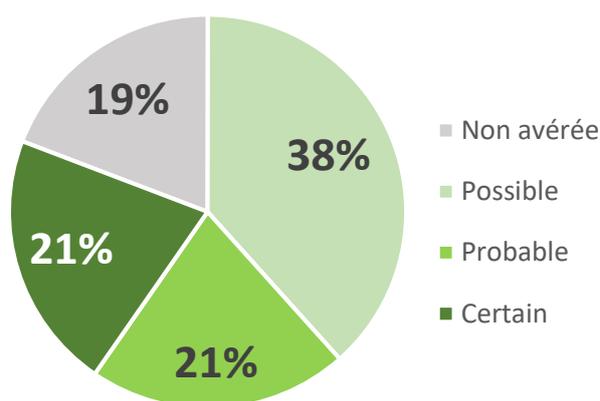


Figure 6 : Répartition du nombre d'espèces en fonction des différents statuts nicheurs

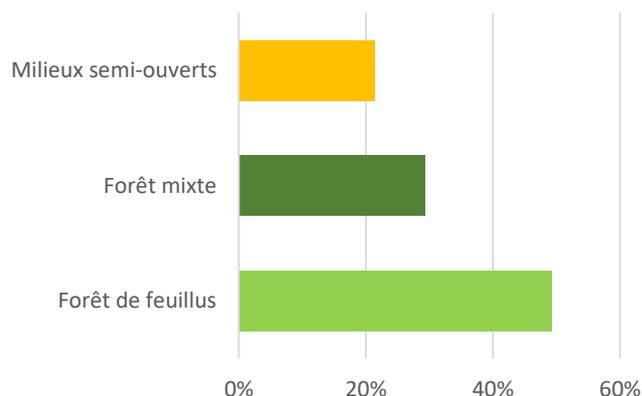


Figure 7 : Répartition du nombre d'espèces en fonction de l'habitat de reproduction

Au sein des massifs prospectés en 2022, 19% des espèces n'ont pas été renseignées comme ayant un comportement nicheur. En effet, certaines espèces ont été détectées lors du premier passage en mars lors de leur migration. D'autres espèces ont été observées en vol au-dessus du boisement sans pour autant y nicher. Enfin, certaines espèces sont très discrètes et il est difficile d'observer un comportement nicheur chez elles. Un statut nicheur « possible » a été relevé pour 38% espèces. Cette

catégorie reflète la présence de mâles chanteurs. Toutefois, pour la plupart de ces espèces, ce statut nicheur est potentiellement sous-estimé. Ce biais est notamment dû à la difficulté de relever des indices de nidification pour certaines espèces comme les comportements de construction de nid et de nourrissage ou bien l'observation du nid et des jeunes. Plus de 20% des espèces inventoriées présentent un statut nicheur probable. Cette catégorie indique le cantonnement des individus en couple et/ou avec des comportements territoriaux et la construction du nid. De même que la catégorie précédente, la difficulté d'observer directement la présence d'un nid, d'œufs ou de poussins n'a pas permis de confirmer un statut nicheur certain pour ces espèces. Enfin, 21% des espèces ont révélé des comportements de nidification certaine. Cette catégorie regroupe les observations d'adultes transportant de la nourriture, entrant ou quittant le nid, de jeune vus ou entendu au nid ou de jeune venant de quitter le nid.

Trois grands types d'habitats de reproduction ont été définis selon la biologie des différentes espèces observées dans les massifs prospectés. Ainsi, la moitié du cortège observé correspond à des espèces forestières nichant en peuplements de feuillus (49%). Les espèces affiliées aux peuplements mixtes représentent 29% du cortège forestier Picto-Charentais. Les espèces de milieux semi-ouverts comme les landes, les coupes forestières ou les lisières du boisement représentent le troisième groupe d'oiseaux détectés lors des inventaires (21%).

Guildes trophiques

Une majorité des espèces recensées (49 espèces sur 99) au sein des massifs présente un régime alimentaire principal insectivore. Ce cortège regroupe les passereaux migrateurs quittant l'hexagone lors de la mauvaise saison, les pics mais aussi les passereaux sédentaires dont le régime alimentaire

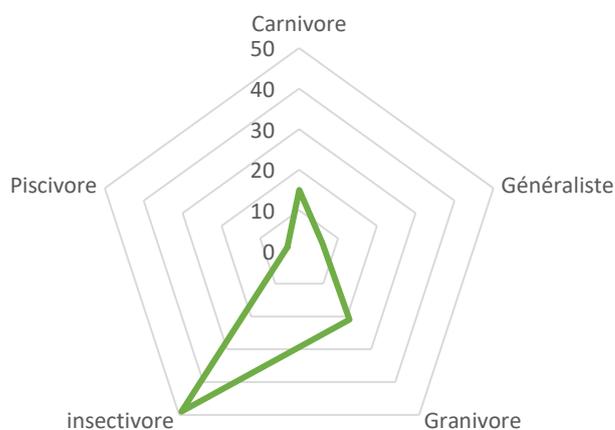


Figure 8: Guildes trophiques des espèces forestières détectées en 2022

change en hiver vers une alimentation végétale. Les granivores représentent la seconde guildes trophique avec 21 espèces. Les carnivores forment le troisième groupe de régime alimentaire, ils sont essentiellement représentés par les rapaces. Les généralistes sont représentés par 6 espèces. Ce faible nombre de généralistes est signe d'un bon état de l'habitat, laissant plus de place aux espèces spécialisées (insectivores, granivores...) qu'aux espèces ubiquistes. Enfin, seules 3 espèces piscivores ont été observées lors des inventaires.

Une quinzaine d'espèces ont été observées sur l'ensemble des massifs prospectés en 2022, ces mêmes espèces sont celles comptant le plus grand nombre de contacts : le Pouillot véloce (n=2212 contacts), le Rougegorge familier (n=1805 contacts), le Pinson des arbres (n=1706 contacts), le Pigeon ramier (n=1419 contacts), la Fauvette à tête noire (n=1266 contacts), la Mésange charbonnière (n=1055 contacts), le Merle noir (n=1023 contacts), le Troglodyte mignon (n=922 contacts), le Pic épeiche (n=800 contacts), la Mésange bleue (n=773 contacts), la Grive musicienne (n=752 contacts), le Grimpereau des jardins (n=593 contacts), le Coucou gris (n=511 contacts), le Geai des chênes (n=439 contacts) et le Roitelet à triple bandeau (n=413 contacts).

Les passereaux forestiers



Figure 9: Pouillot siffleur © Fabrice Cahez

Parmi la quinzaine de passereaux spécialistes du milieu forestier (Annexe II) observés sur l'ensemble des massifs prospectés en 2022, la présence de quelques espèces est notable. C'est le cas par exemple du Bouvreuil pivoine qui ne fréquente que 18% des boisements avec de faibles effectifs (entre 1 et 2 individus). Le Pouillot siffleur est lui aussi un passereau affectionnant les futaies âgées à canopée développée et au sous étage dégagé qui lui permettent de chasser et chanter sous la canopée. Ce passereau aux fortes exigences forestières a surtout été observé dans la Vienne (18 individus dans 4 boisements) et en Charente (9 individus dans un massif). Seuls 2 autres individus ont été détectés dans les Deux-Sèvres. Enfin, la présence d'autres espèces forestières mais qui ne sont pas définies comme spécialistes est tout de même notable comme celle du Gobemouche gris est aussi un nicheur discret des forêts Picto-charentaises. Ce petit passereau fréquente les forêts mixtes clairsemées (clairière, sommières...) avec un sous-bois lumineux lui laissant une bonne vision des alentours depuis son perchoir. Il est présent sur 39% des boisements prospectés en 2022. Le Pigeon colombin est présent en reproduction sur 7% des boisements prospectés, avec 2 individus dans les Deux-Sèvres et un individu dans la Vienne.

Les passereaux forestiers

- 1 à 5 espèces
- 5 à 10 espèces
- 10 à 15 espèces

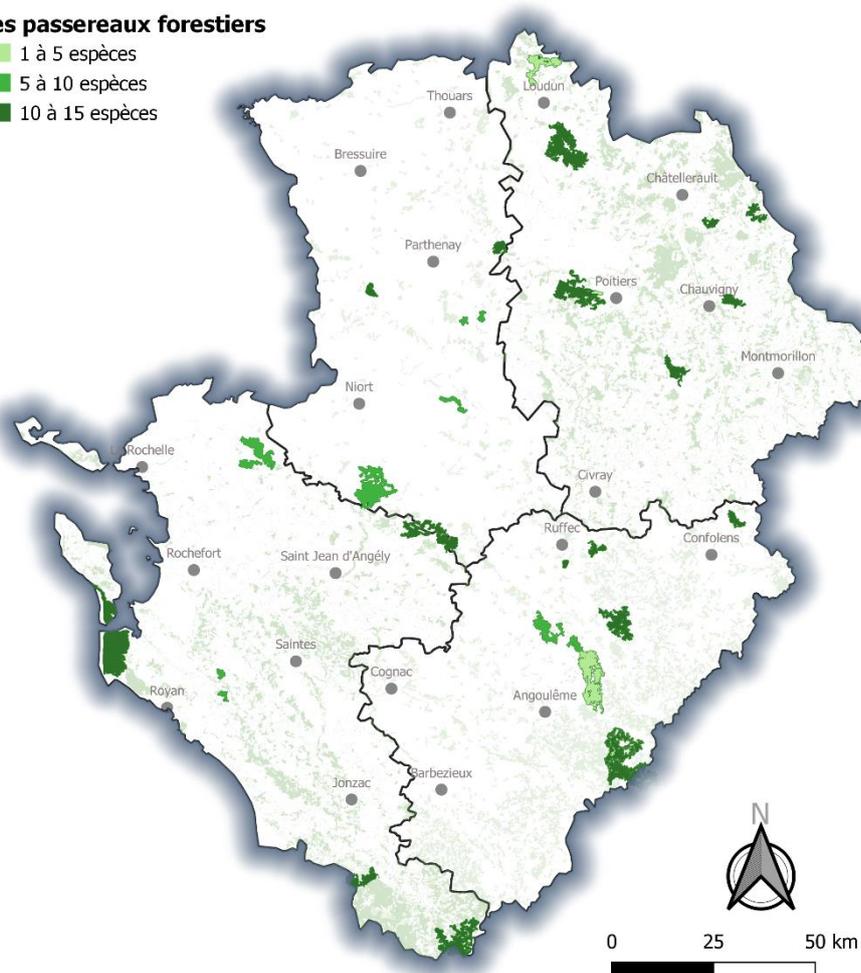


Figure 10: Richesse spécifique des passereaux forestiers dans les boisements prospectés en 2022

Les picidés

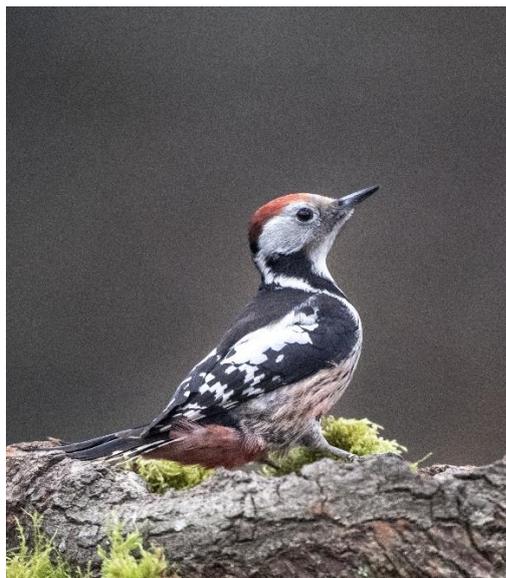


Figure 11: Pic mar © Hervé Broguy

Parmi les 6 espèces de Pics présentes en Poitou-Charentes, 5 ont été observées sur les massifs prospectés en 2022. Avec 800 et la totalité des massifs fréquentés, le Pic épeiche est l'espèce la plus fréquente. Le Pic vert est la seconde espèce la plus observée avec 89 contacts et une présence dans 86% des boisements. Le Pic noir est lui aussi fréquemment détecté puisque 86 contacts ont été recensés sur 68% des boisements, répartis sur les 4 départements, confirmant bien son expansion (Jourde et al., 2015). De par ses mœurs discrètes, le Pic épeichette n'a été détecté que sur 46% des boisements avec seulement 18 contacts. Le Pic mar est quant à lui le pic le plus forestier, de par ses exigences en termes de superficie du massif, de disponibilité de gros bois et de bois mort (Géroutet, 1998 ; LPO Vienne 2009 ; Jourde et al., 2015). Seulement 17 contacts ont été détectés en

Deux-Sèvres au sein de 2 boisements et 32 en Vienne au sein de 5 massifs.

Le Torcol fourmilier a quant à lui été observé au sein de 2 massifs en Charente-Maritime et 2 autres dans la Vienne pour un total de 9 contacts

Les Picidés

- Pic épeiche
- Pic épeichette
- Pic mar
- Pic vert
- Pic noir
- Torcol fourmilier

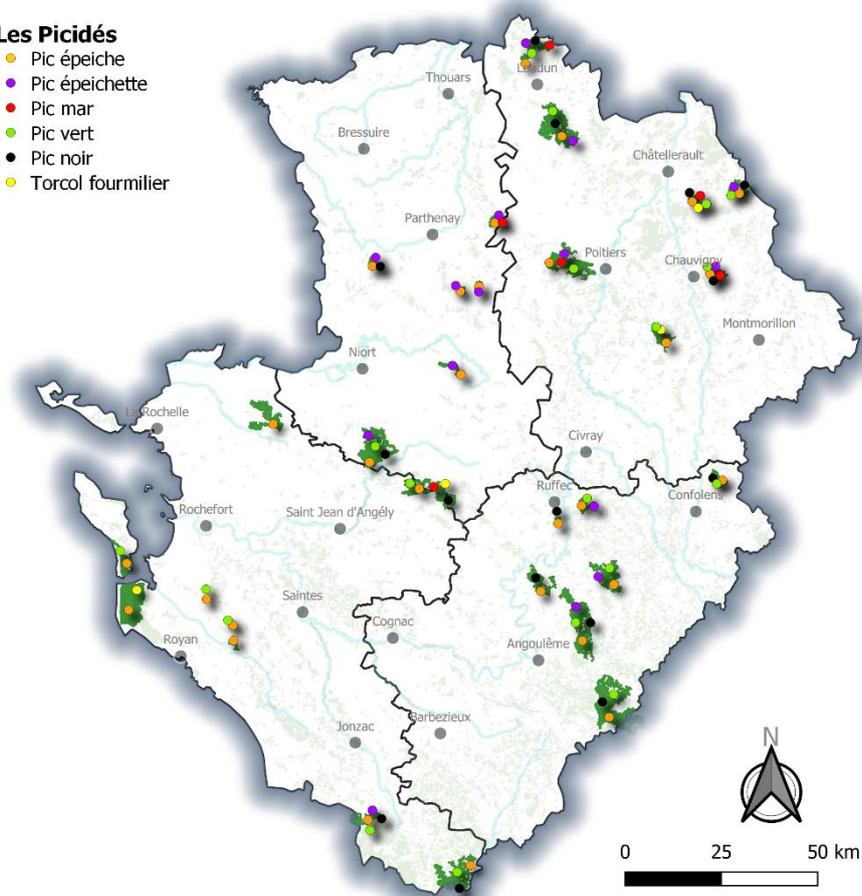


Figure 12 : Richesse de picidés des boisements prospectés en 2022

Les oiseaux des milieux semi-ouverts

Les landes, ou brandes, sont des milieux naturels semi-ouverts associés à l'écosystème forestier et participant à son équilibre. Elles jouent un rôle fondamental dans la qualité des habitats pour les espèces forestières. De plus, elles constituent à elles seules un habitat pour de nombreuses espèces. Les landes du Poitou-Charentes abritent ainsi un des noyaux de la population reproductrice de Fauvette pitchou de la façade Atlantique. En 2022, 18% des boisements prospectés présentaient alors des zones de landes accueillant cette petite fauvette. Tout aussi inféodée à cet habitat, la Locustelle tachetée n'a été observée que sur 2 massifs dans la Vienne. Bien qu'ayant une répartition plus large que les deux espèces précédentes (Jourde *et al.*, 2015) l'Engoulevent d'Europe n'a été observé que sur 11% des massifs prospectés. Cette espèce affiliée aux landes peut aussi bien se reproduire dans les clairières, zone de régénération forestière, jeunes plantations de résineux... mais son mimétisme et ses mœurs nocturnes la rendent difficile à détecter lors des points d'écoutes matinaux. Comme évoqué précédemment, les landes de 4 massifs prospectés cette année sont aussi fréquentées par le Torcol fourmilier. Tout comme le Busard Saint-Martin, le Busard cendré peut lui aussi nicher en milieu semi-ouverts dans les massifs forestiers. Toutefois, suite à la raréfaction de ces milieux, les populations de busards privilégient maintenant le milieu agricole pour effectuer leur nidification (MILLON *et al.*, 2002 ; ARROYO *et al.*, 2002 ; ARROYO *et al.*, 2004). C'est ainsi que seul un Busard cendré a été observé lors des inventaires forestiers dans la Vienne. D'autres espèces fréquentant les milieux ouverts et semi-ouverts ont été retrouvées dans les landes, tels que le Pipit des arbres, la Linotte mélodieuse, la Fauvette grisette, l'Alouette lulu, le Bruant proyer ou encore la Cisticole des Jongs.

Oiseaux des Landes

- Alouette lulu
- Bruant proyer
- ◆ Cisticole des jongs
- ★ Engoulevent d'Europe
- ▲ Fauvette grisette
- ▲ Fauvette pitchou
- Linotte mélodieuse
- ◆ Locustelle tachetée
- Pipit des arbres
- ★ Torcol fourmilier

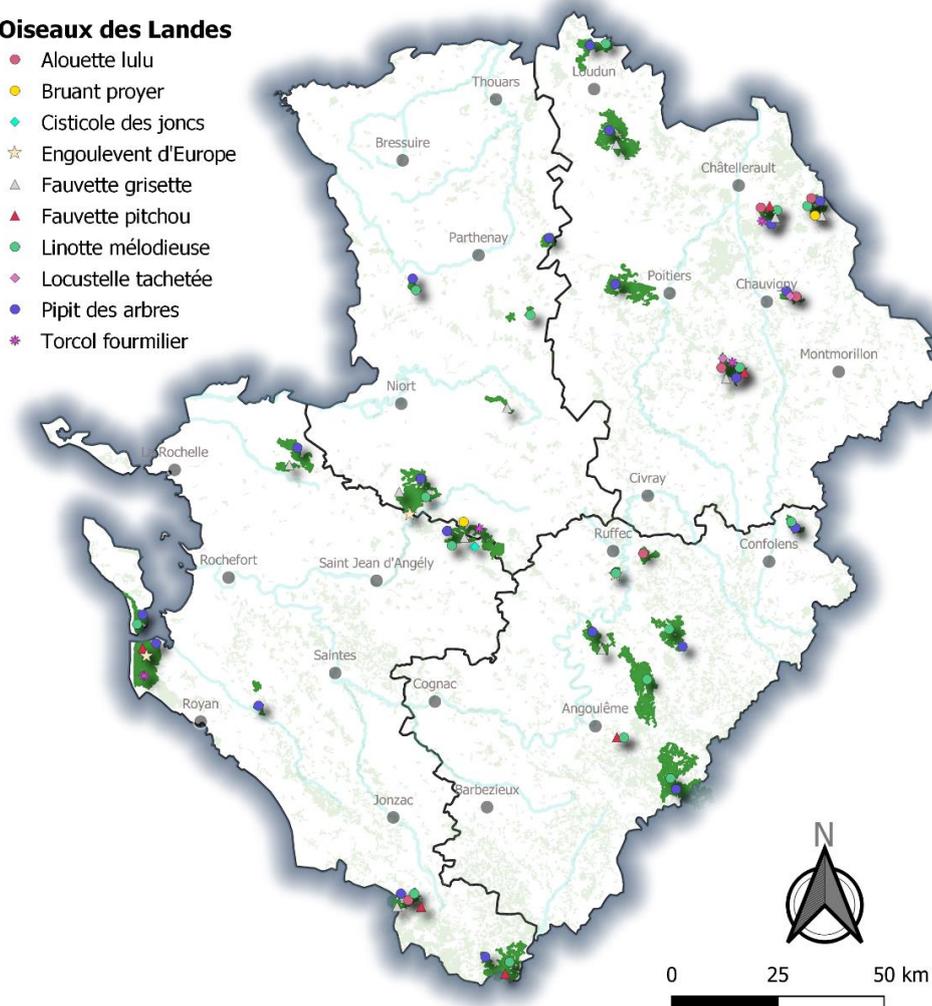


Figure 13: Espèces inféodées aux landes dans les boisements prospectés en 2022



Figure 14: Fauvette pitchou © Emile Barbelette

L'oiseau rare

Bien que sa nidification en Poitou-Charentes ne soit pas avérée, la Cigogne noire fréquente certains boisements Picto-Charentais, notamment ceux de l'est de la Vienne en frontière avec L'Indre et Loire et de l'Indre où elle est nicheuse. Ainsi, un individu a été observé dans un massif au nord de la Vienne. Des recherches spécifiques pour cette espèce permettraient de lever le doute sur sa nidification en Poitou-Charentes.



Figure 15: Cigognes noires © Raphaël Bussière

Suivi de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc

Formation des Groupes Circaètes

Groupe Circaète de la Vienne

Créé en 2016, le groupe circaète de la Vienne est géré par 5 membres actifs. Une quinzaine de bénévoles viennent en renfort ponctuellement pour les prospections en début de saison. L'objectif principal est de procéder à un recensement le plus exhaustif possible des couples nicheurs dans le département et d'en assurer un suivi minutieux, année après année. Une des principales innovations apportées par le Groupe dans le suivi de la nidification de ce rapace a été l'utilisation du drone (avec toutes les autorisations réglementaires nécessaires). Cet outil permet de contrôler l'occupation des aires, de constater un éventuel échec en déterminant à quel stade, et aussi par l'intermédiaire de clichés du poussin, de dater le plus précisément possible la ponte et par extrapolation de prédire la date d'envol du jeune. Ces travaux ont été présentés pour la première fois lors des « 5e Rencontres Circaète », à Gémenos (Bouches-du-Rhône) en octobre 2019, et publiés dans les actes de ce colloque.

Entre autres actions, le Groupe présente ses travaux et résultats lors de réunions de sensibilisation auprès des adhérents de la délégation LPO Poitou-Charentes, organise des prospections collectives sur des zones ciblées pour tâcher de découvrir de nouveaux sites de nidification ; il est à l'origine de la signature d'une convention cadre entre l'ONF et la LPO Poitou-Charentes, visant à protéger les sites connus en forêts domaniales ; il noue des contacts avec les propriétaires de boisements privés pour qu'ils puissent eux aussi inclure dans leurs plans de gestion la thématique circaète. Enfin, pour étoffer sa stratégie de communication, le Groupe est à l'initiative d'une publication intitulée « La Lettre du Circaète dans la Vienne ».



Figure 18: Le Groupe Circaète de la Vienne lors des recherches d'aires de nidification © M. Granger & S. Neil

Le Groupe a également pour objectif d'approfondir le suivi des couples nicheurs de la Vienne, et à terme en Poitou-Charentes, par d'autres approches méthodologiques, à savoir d'une part la pose de balises GPS sur des adultes nicheurs, et d'autre part par l'utilisation d'outils moléculaires permettant d'identifier les partenaires des couples. Pour ce qui concerne la pose de balises GPS, le Groupe a établi une collaboration avec le Dr Alexandre Millon de l'Université d'Aix Marseille, qui lui a permis d'intégrer un programme d'étude que ce chercheur dirige et qui vise à étudier l'impact de l'éolien sur les populations de rapaces. C'est ainsi que le 5 août 2022, un jeune Circaète a été équipé d'une balise GPS afin d'étudier sa migration et sa philopatrie.

Quant à l'approche de génétique moléculaire, complémentaire de la précédente, elle est actuellement menée à l'Université de Poitiers. Elle a pour but d'étudier la dynamique des populations locales de circaètes grâce à la méthode CMR (Capture Marquage Recapture). La capture d'individus étant très difficile, la génétique permettra donc grâce à la collecte de plumes d'identifier les individus en plus de les sexer et définir leurs affiliations. Ainsi les paramètres démographiques comme la survie, la dispersion, le succès reproducteur... pourront être définis pour les populations Picto-Charentaise et

plus globalement Françaises. Ce projet pourra être étendue et enrichie en incluant dans l'étude des échantillons en provenance d'autres zones géographiques, en France et à l'étranger (Italie, Espagne, Israël...). Enfin, le degré d'exposition aux pesticides de ces oiseaux sera évalué, de façon à appréhender l'état du réseau trophique de ce prédateur de reptiles.

Groupe Circaète en Charente-Maritime

En Charente-Maritime, les couples de Circaète Jean-le-Blanc étaient déjà suivis attentivement par quelques bénévoles, chacun prospectant leurs secteurs indépendamment. Le groupe Circaète s'est officiellement formé en 2022 avec 23 bénévoles qui ont participé activement à la recherche des aires. Trois sorties collectives ont été organisées en début d'années au bois de Juicq et dans le marais de Brouage afin de repérer les couples cantonnés. La mobilisation de nouveaux bénévoles et la communication entre les membres au cours de la saison a permis de localiser de nouveaux cantonnements et de nouvelles aires non connues historiquement. Dans l'objectif d'optimiser le fonctionnement du groupe en 2023, une réunion a été organisée le 29 novembre 2022 afin de faire le bilan de la saison passée, de choisir les outils de communication entre les observateurs (WhatsApp, Framalist) et définir des référents pour les différentes missions du groupe (synthèse des résultats, rédaction d'articles, photothèque ...).



Figure 19 : Prospection collective en Charente-Maritime © Elisa Daviaud

Groupe Circaète dans les Deux-Sèvres

Les couples du sud des Deux-Sèvres ont fait l'objet de suivis ponctuels par quelques observateurs. Ces prospections ont ainsi permis de connaître une dizaine d'aires avant cette année. Dès sa première année, le groupe circaète des Deux-Sèvres compte déjà 27 observateurs. Deux formations terrain ont été réalisées, une le 28 mars dans le sud du département et la deuxième le 1^{er} juillet 2022 dans le nord. Un article dédié au suivi du Circaète Jean-le-Blanc a été rédigé dans la revue le Lirou.

Groupe Circaète en Charente

L'espèce était jusqu'alors très peu suivie dans ce département. Seulement quelques aires historiques étaient connues mais peu de données récentes témoignaient de l'occupation d'une aire par l'espèce. Ainsi pour la première année, trois personnes ont participé à l'élaboration du groupe depuis le lancement du projet et deux l'ont rejoint en cours de saison. Une nouvelle personne a manifesté son intérêt pour 2023. Chaque bénévole a suivi un à deux secteurs. Les bénévoles charentais ont passé environ 220h d'observation sur le terrain pour 5 secteurs suivis. A noter qu'une partie de ce temps a été mutualisé entre eux ou avec des salariés.

Bilan 2022

70 observateurs

59 couples suivis

10 000 heures de
prospections cumulées



© A. Boullah

Étude de l'habitat du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou Charentes

Contexte de l'étude

La connaissance de l'habitat de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc est indispensable pour mieux orienter les prospections. De nombreuses études sur la sélection d'habitats de nidification ont été menées sur les populations méditerranéennes (Espagne, Italie, Grèce, Israël). La surface de forêt a logiquement été identifiée comme la variable prédominante pour la présence de couple nicheur (Sanchez *et al.*, 1999, Lopez *et al.*, 2011, Cauli *et al.*, 2021). La composition des massifs forestiers joue aussi une importance dans la sélection du site de nidification. En effet, les forêts présentant des peuplements mixtes, une faible couverture de la canopée et un sous-bois dégagé avec la présence de clairières ou de landes sont favorisées par l'espèce pour y nicher (Bakaloudis *et al.*, 2001, Lopez *et al.*, 2011, Cauli *et al.*, 2021). La topographie des sites de nidification est quant à elle caractérisée par une forte pente, généralement exposée face au sud (Bakaloudis *et al.*, 2001, Cauli *et al.*, 2021). Une longueur importante de lisière entre les forêts et des habitats ouverts est aussi appréciée par le Circaète, notamment pour y trouver ses proies (Bakaloudis *et al.*, 2001, Sanchez *et al.*, 1999). Toutefois, la proximité avec les surfaces agricoles et autres activités humaines est évitée par ce rapace (Bakaloudis *et al.*, 2001, Bakaloudis *et al.*, 2009, Lopez *et al.*, 2011, Hadad *et al.*, 2015, Cauli *et al.*, 2021).

Cependant, l'influence d'éléments paysagers n'a toujours pas été étudiée dans un contexte de plaine agricole sur la façade Atlantique. Ce constat amène donc à poser la problématique suivante :

Quels sont les éléments paysagers influençant la sélection d'habitat du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou-Charentes ?

Matériel et méthode

Pour répondre à cette problématique, cette étude s'appuie sur les données historiques d'aires de reproduction de Circaète Jean-le-Blanc collectées par la LPO ces dix dernières années en Vienne et en Charente-Maritime. La composition paysagère (occupation du sol et distance aux plus proches éléments), le type de boisement et la distance au congénère le plus proche ont été comparés entre les points de présence (nids) et les points de pseudo absences (points sélectionnés aléatoirement dans les boisements de la zone d'étude). Afin de distinguer quels paramètres déterminent la sélection du territoire de nidification et l'emplacement précis du nid, ces analyses ont été réalisées à l'échelle du nid et sur un gradient de zones tampon allant de 1 à 5 km autour des points.

La probabilité de nidification du Circaète selon les variables retenues a été calculée grâce à un GLM (Modèle Linéaires Généralisé) suivant une loi binomiale. Le modèle null intègre les variables suivantes :

La distance à la route la plus proche, la distance au bâtiment le plus proche, la distance à la lisière extérieure du boisement la plus proche, la distance à la culture la plus proche, la surface en forêt de peuplement mixte dans un rayon de 2km, la surface de Landes dans un rayon de 5km, la longueur des haies connectées aux landes dans un rayon de 5km, la longueur de haies dans un rayon de 5 km et la surface de culture dans un rayon de 1km.

Résultats

Au total, 10 modèles ont été retenus avec le critère d’Akaike (delta inférieur à 2). Sur l’ensemble de ces modèles, les distances à la lisière, au bâti et à la route la plus proche sont les trois variables récurrentes. Elles peuvent donc être considérées comme les variables prépondérantes dans la sélection du site de nidification par le Circaète Jean-le-Blanc.

La distance à la culture la plus proche, la longueur d’écotone cumulée et la surface de forêt mixte dans les 2km autour du nid sont des variables retrouvées dans plusieurs modèles. Elles peuvent donc être considérées comme des variables secondaires dans la sélection de l’habitat de nidification. Enfin, la surface de landes comprise dans 5km autour du nid, la surface de culture comprise autour de 1km autour du nid et la longueur d’écotones connectés aux landes ne ressortent que dans 1 ou 2 modèles. Ces variables ont donc un poids trop faible pour être interprétées comme déterminantes dans la sélection du site de nidification du Circaète Jean-le-Blanc.

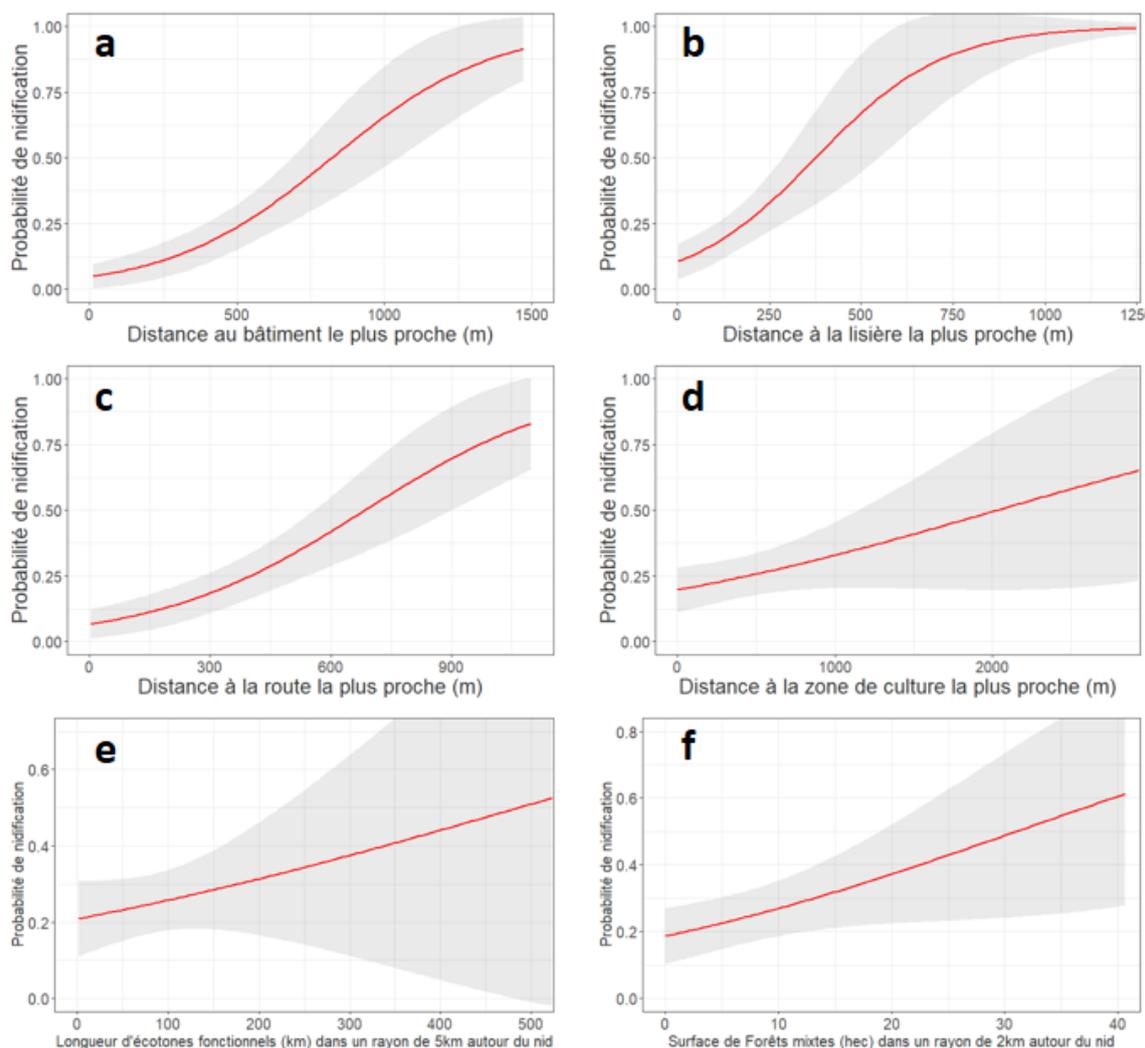


Figure 20: Probabilité de nidification du Circaète Jean-le-Blanc en fonction des variables paysagères

Les courbes de prédiction permettent d’appréhender l’évolution de la probabilité de nidification en fonction des variables environnementales significatives obtenues par les GLM précédents. De plus, cette représentation graphique permet de définir une valeur seuil à partir de laquelle la probabilité de trouver une aire de Circaète Jean-le-Blanc dépasse les 50%.

Ainsi, pour que la probabilité de présence d’une aire de circaète soit supérieure à 50%, le nid doit se trouver en moyenne à plus de 800m du bâtiment le plus proche (fig. 19.a), à plus de 375m de la lisière extérieure du massifs (fig. 19.b), au-delà de 675m de la route la plus proche (fig. 19.c) et à plus de 2km de la première surface cultivée (fig. 19.d).

La probabilité qu’un couple de Circaète Jean-le-blanc soit nicheur dans un boisement augmente avec la proportion de forêts mixtes aux alentours. Ainsi, au-delà 17,5% de surface occupée par des forêts mixtes (35 hectares pour un rayon de 2km), la probabilité de présence d’une aire dépasse les 50% (fig. 19.f). De même, la probabilité de présence d’un nid de Circaète Jean-le-Blanc semble proportionnelle avec la longueur d’écotones (fig. 19.e).

Les répartitions des points de présence et de point de pseudo-absence au sein des différents peuplements forestiers ne sont pas proportionnelles (test de khi², p-value < 0,05). Les nids de Circaète Jean-le-Blanc semblent préférentiellement être installés au sein de boisements mixtes que monospécifique. En effet, les points de présence sont significativement moins nombreux dans les peuplements monospécifiques de Chêne, de Pin maritime et de Pin noir que les points de pseudo-absence (figure 3). De même, les boisements exclusivement composés de feuillus ou de conifères sont moins fréquentés par les couples nicheurs. A l’inverse, les boisements présentant un peuplement forestier mixte et multispécifique semblent favoriser l’installation d’aires de reproduction de Circaète Jean-le-Blanc.

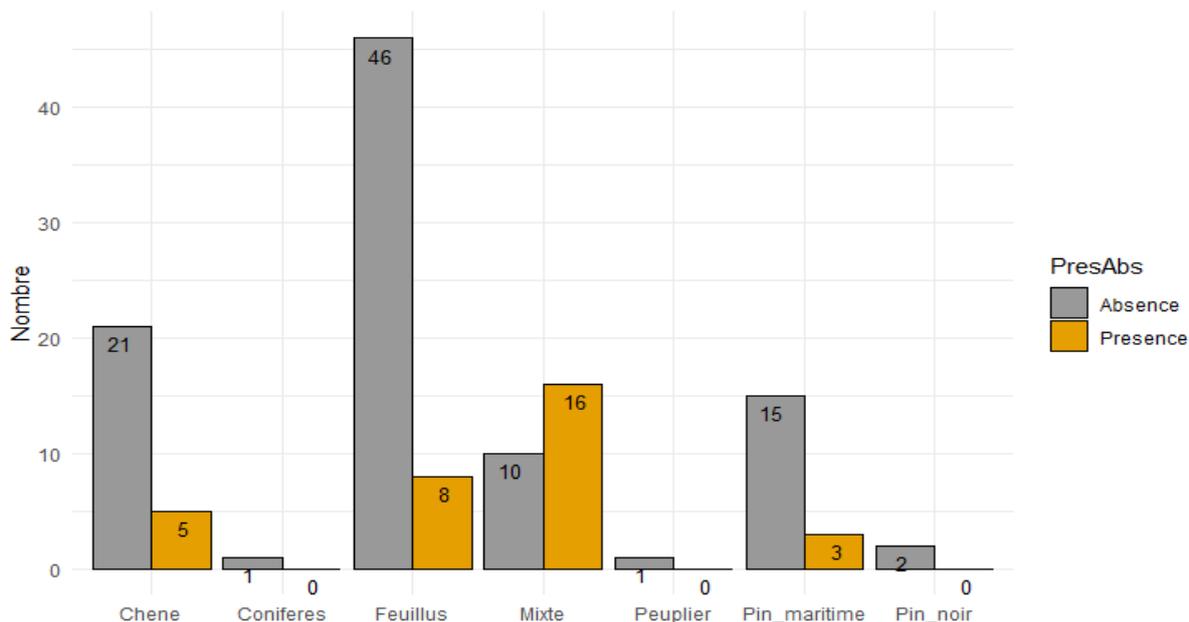


Figure 21: Répartition des points de présence et de pseudo-absence au sein des différents peuplements forestiers

Ces résultats ont ensuite permis de cartographier la probabilité de nidification du Circaète Jean-le-Blanc sur l’ensemble des boisements du Poitou-Charentes dans le but d’orienter les futures prospections. Ainsi, 24% des boisements du Poitou-Charentes représentant 50% de la surface boisée totale ont été identifiés comme prioritaires pour la recherche d’aires de Circaète Jean-le-Blanc (figure 15).

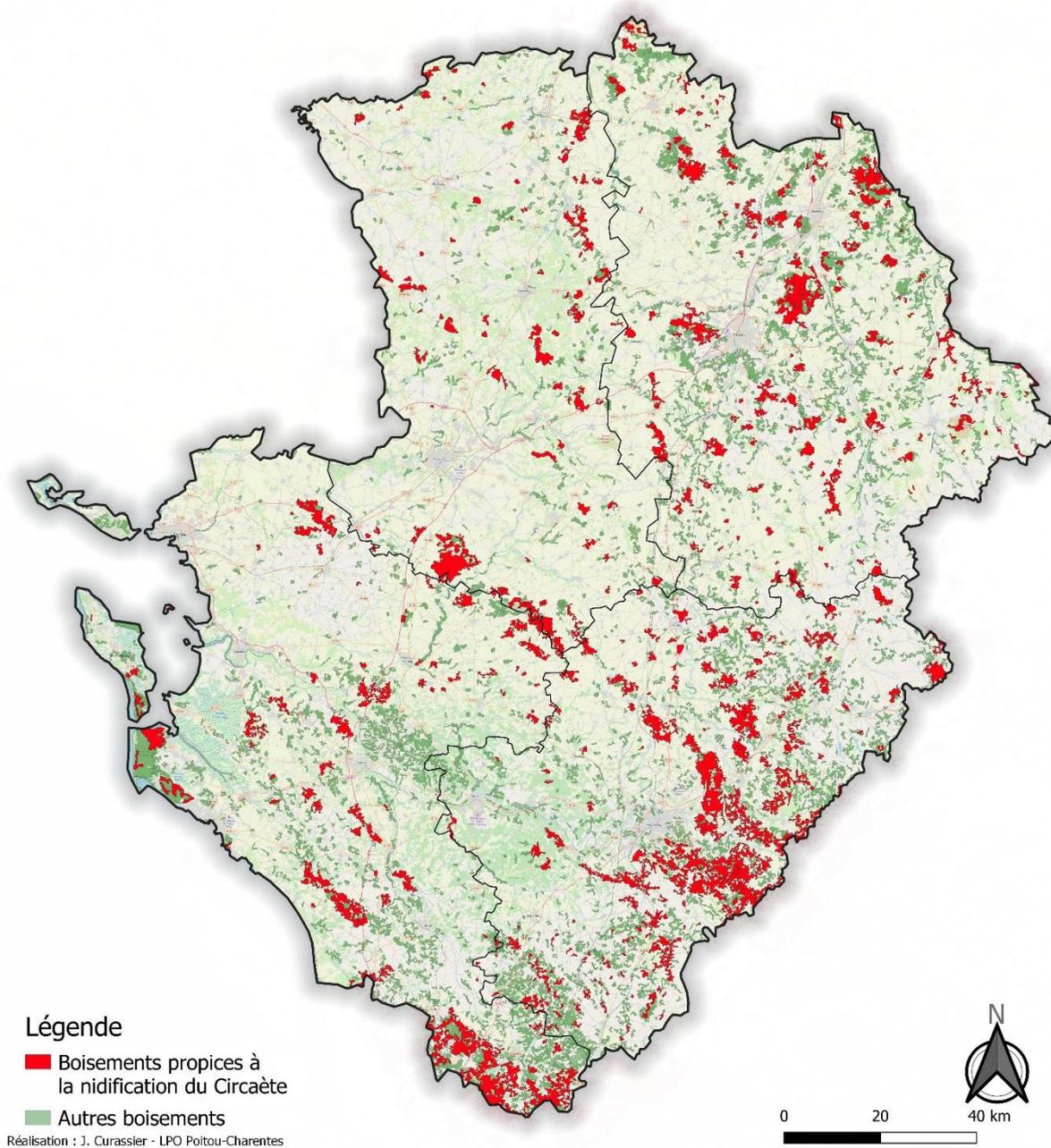


Figure 22: Boisements propices à la nidification du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou-Charentes

Bilan du suivi de reproduction du Circaète Jean-le-Blanc en 2022

En 2022, les quatre groupes circaète du Poitou-Charentes ont détecté la présence de 60 couples. En 2004, Thiollay et Bretagnolle estimaient le nombre de couples en Poitou-Charentes entre 23-39 (Thiollay & Bretagnolle, 2004). A noter que le Circaète Jean-le-Blanc et l'un des rares rapaces à présenter une dynamique positive avec 4,6% d'augmentation par an (Pontalier, 2019). Ainsi, avec un gain de 4,6% des effectifs estimés en 2004 (soit 1 à 1,8 individu par an), la population Picto-Charentaise est censée atteindre les 42-55 couples en 2022. Il est cependant important de préciser que 2022 était la première année de trois groupes départementaux. La mise en place et la structuration de ces groupes étant encore à l'œuvre, la couverture de l'ensemble des couples est encore incomplète. Certains départements ont possiblement une capacité d'accueil supérieure aux effectifs de couples observés cette année. En effet, en Charente, Thiollay et Bretagnolle estimaient entre 18 et 24 le nombre de couples de Circaète, contre 13 couples détectés cette année. A l'inverse, ces mêmes estimations donnaient entre 3 et 5 couples nicheurs en Vienne contre 20 actuellement suivis (plus quelques suspicions) grâce à l'expérience de plus de 6 ans du groupe circaète de ce département. Ceci témoigne bien du temps nécessaire pour acquérir une bonne connaissance de la distribution des cantonnements et détecter la quasi-totalité des couples dans une région.

Sur l'ensemble de ces couples, 34 nids ont été localisés et 25 nichées ont abouti à l'envol du jeune. Ainsi, le succès reproduction du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou-Charentes est estimé à plus de 73% en 2022. Cette productivité entre dans la moyenne nationale, estimée entre 50% et 77% selon les régions, et proche du succès reproducteur de la population Aquitaine (Joubert, 2001 ; Thiollay & Bretagnolle, 2004).

Suivi des nichées de Circaète Jean-le-Blanc en Poitou-Charentes

- Succès de reproduction
- Couple sur aire sans reproduction
- Couple cantonné sans preuve de reproduction
- Echec de reproduction

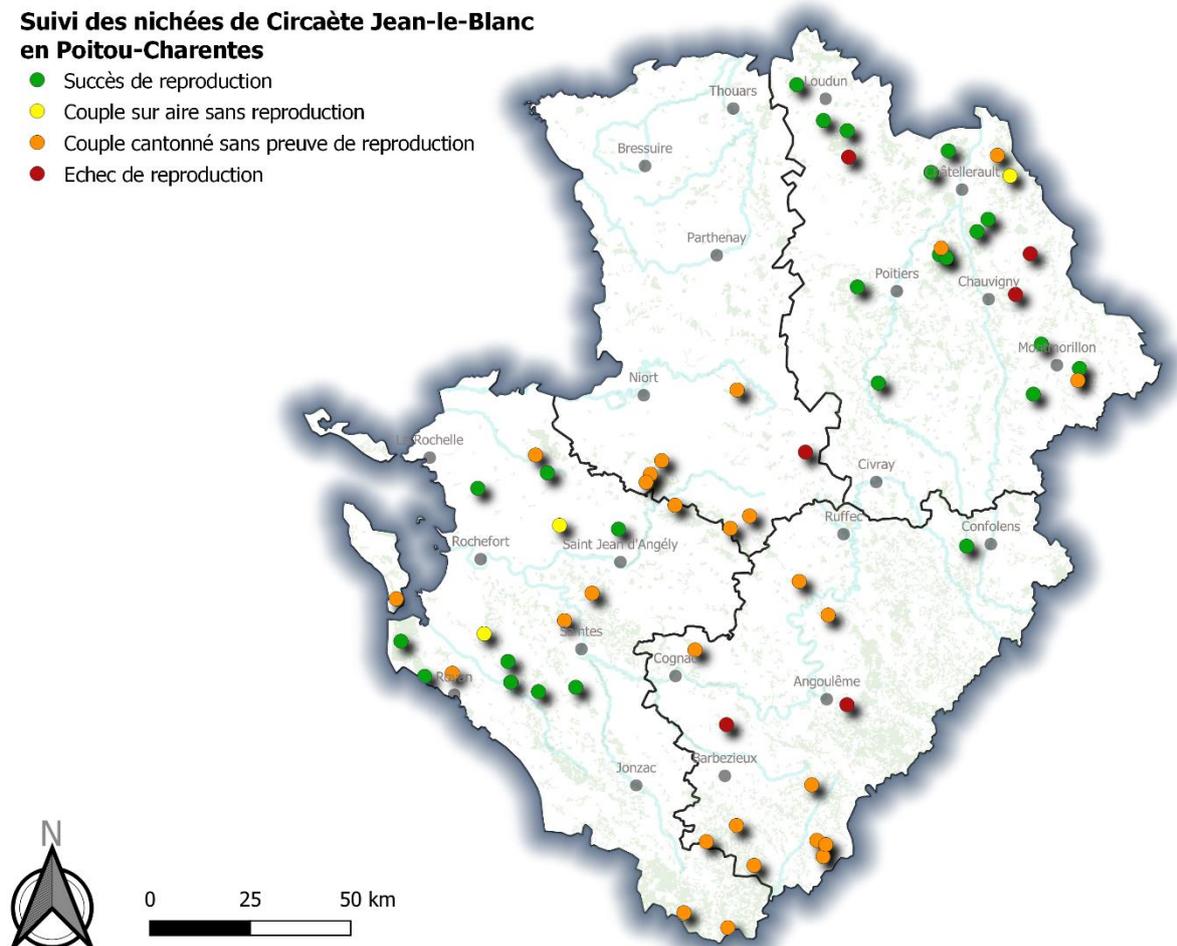


Figure 23 : Répartition des couples de Circaète Jean-le-Blanc dans le Poitou-Charentes en 2022

Synthèse des suivis par département

Dans la Vienne, 21 sites (dont 6 nouveaux) ont été suivis, aboutissant à la découverte de 20 aires de reproduction. Parmi ces 20 nids, 17 pontes ont été constatées conduisant à l'envol de 14 jeunes. A noter que deux aires ont été rechargées en matériaux mais aucun œuf n'a été pondu. Toutes les aires trouvées ont été contrôlées par drone et des visites régulières ont été assurées. Les dates de ponte déduites par photos du jeune grâce au drone s'étalent du 01/04 au 01/05 avec une date moyenne au 16/04 (n=15). Les envols s'échelonnent du 31/07 au 31/08. Un suivi détaillé par caméra (time lapse) a été réalisé pendant plus de 6 mois sur 2 aires occupées avec un succès de reproduction (envol du jeune). Le 5 août 2022, le jeune Circaète de la forêt de Vouillé, nommé Abel, a été équipé d'une balise GPS avant son départ en migration le 30 septembre.



Figure 24 : Les survols des nids par drone apportent des informations précises sur l'avancement de la nichée © B. Van Hecke

En Charente-Maritime 18 couples ont été suivis sur le département. Au cours de la saison, 7 couples ont été observés sans que leurs aires aient été localisées, 2 autres couples ont été observés au nid sans reproduction et enfin 9 couples ont réussi à mener leur jeune à l'envol. Le premier poussin s'est envolé le 22 juillet dans la forêt de la Coubre.



Figure 25: Circaète Jean-le-blanc sur son aire en Charente-Maritime © M. Caupenne

Dans les Deux-Sèvres, 10 sites ont été repérés au sud du département, principalement sur les massifs de Chizé (hors RBI) et Aulnay. Sur ces 10 sites, 6 ont été occupés avec certitude mais uniquement une aire visuellement trouvée et en échec, 2 autres semblaient occupés par des couples mais ne montrant que des indices de reproduction probable et 2 derniers sites se sont avérés inoccupés. Dans le nord du département, aucun circaète n'a été observé en Forêt d'Autun malgré un total de 11 journées de prospection par 5 observateurs.

En Charente, les résultats de la première année du groupe Circaète sont très encourageants bien que peu d'aires aient été trouvées. Au moins 13 couples ont été recensés. Le début des prospections a été hésitant car le groupe ne pensait pas rechercher les aires avant l'éclosion afin de ne pas déranger les oiseaux. De plus il y a eu beaucoup de journées grises et pluvieuses entre mi-mars et mi-avril ce qui a perturbé les prospections. Ce groupe débutant a bénéficié d'une journée de formation par deux membres du Groupe Circaète de la Vienne le 22 mai sur les massifs de la Boixe, de Tusson et de Bouteville. C'est lors de cette journée que la première aire de nidification charentaise de 2022 a été trouvée dans le massif de Bouteville. Au final, 3 aires ont été localisées et suivies permettant d'attester le succès de reproduction de deux couples.



Figure 26 : Nid, poussin et couple de Bouteville © V. Lutton ; B. Van Hecke et T. Bergès

Plus de 90% des données de présence de couple de Circaète (nid ou cantonnement) se situent dans un massif défini comme propice par les analyses statistiques présentées précédemment.

Tableau 3 : Synthèse du suivi de la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc en Poitou-Charentes

Département	Vienne	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Charente	Total Poitou-Charentes
N couples suivis	21	18	8	13	60
N couples estimation haute	30	30-35	10	18	~ 91
Surface propice (km ²)	457,79	509,83	246,56	647,39	1861,57

Estimation de la taille de la population Picto-Charentaise

Au total, 60 couples de Circaète Jean-le-Blanc ont été observés en 2022 sur les quatre départements du Poitou-Charentes. Toutefois, il est fort probable que ces chiffres soient sous-estimés. D'une part, plusieurs suspicions de couples n'ont pas pu être confirmées par manque de temps et de moyens. D'autre part, le nombre de couples observés en Charente est très en dessous des estimations faites en 2004 (une vingtaine selon Barbraud dans Thiollay & Bretagnolle, 2004). Une correction peut alors être faite grâce à la surface de boisements propices à la nidification du Circaète par un simple produit en croix avec le nombre de couples dans les départements suffisamment bien prospectés (Vienne et Charente-Maritime). Ces calculs estiment la présence de 34 \pm 6 couples de Circaète Jean-le-Blanc en Charente, ce qui correspond à l'évolution de 4,6% d'augmentation de l'estimation basse de Thiollay et Bretagnolle. Ainsi, selon le nombre de couples observés et celui estimé, le Poitou-Charentes compterait entre 75 à 120 couples de Circaète-Jean-le-Blanc.

Formation des bénévoles à la reconnaissance des oiseaux forestiers

Afin de pérenniser ce programme, les bénévoles des associations de protection de la nature ont été formés dans chaque département. Lors de ces formations, en salle pour la partie théorique puis sur le terrain pour la partie pratique, les bénévoles ont pu prendre connaissance du protocole et être initié à l'identification visuelle et auditive des passereaux forestiers.

En Charente, la formation théorique a eu lieu le vendredi 4 mars en salle afin de présenter le projet Oiseaux forestiers aux adhérents de Charente Nature. Cette session en salle a permis d'aborder le volet EPOC et le volet Circaète. Le 9 février, six adhérents de Charente Nature et trois salariés ont participé au webinaire sur le Circaète organisé par la LPO Vienne. Ce webinaire a ensuite été transmis aux adhérents n'ayant pu participer à la présentation. Une formation aux méthodes de prospection des rapaces en général et du Circaète en particulier a été donnée sur le terrain à 12 bénévoles. Le 21 mai, une matinée de formation à la reconnaissance des chants d'oiseaux forestiers a été faite à 7 participants. Enfin, une journée de formation à la recherche des aires de Circaète a été organisée le dimanche 22 mai avec le Groupe Circaète de la Vienne. Trois bénévoles de Charente Nature et deux salariés y ont participé.

En Charente-Maritime, la LPO a organisé une formation théorique en salle le vendredi 8 avril suivie d'une formation terrain le lendemain permettant d'initier une quinzaine de bénévoles à l'identification des passereaux forestiers. Le programme Oiseaux forestiers a été présenté aux groupes locaux LPO lors de deux soirées thématiques en mars, à Saintes et sur l'Île d'Oléron, afin de mobiliser de nouveaux bénévoles. Pour le Circaète, les bénévoles ont pu assister au Webinaire puis 3 sorties collectives ont été réalisées au bois de Juicq et dans le marais de Brouage.

Dans les Deux-Sèvres, deux formations terrain ont été réalisées. La première s'est déroulée le 28 mars dans le sud du département et était spécifique au suivi du Circaète. La deuxième a eu lieu le 1^{er} juillet 2022 dans le nord du département. Cette sortie a combiné l'initiation à la reconnaissance des passereaux forestiers et la recherche de couple de Circaète Jean-le-Blanc.

Dans la Vienne, le Webinaire Circaète est l'événement ayant lancé le programme Oiseaux forestiers pour la saison 2022. Plus d'une centaine de personnes ont suivi la présentation des travaux du Groupe Circaète de la Vienne. De plus, la rencontre mensuelle du mercredi 2 mars fut dédiée à la présentation de la méthode de suivi du Circaète Jean-le-Blanc. Cette rencontre s'est déroulée en salle et visioconférence devant une cinquantaine de personnes. Le protocole et les premiers travaux de recherche sur l'étude de l'habitat du Circaète ont été présentés aux bénévoles lors de la rencontre ornitho du 17 mars. L'initiation à l'identification des chants d'oiseaux forestiers s'est déroulée le mercredi 22 juin en salle et en visioconférence, réunissant une trentaine de personnes. La sortie terrain a eu lieu le dimanche 26 juin avec la participation de 6 personnes. Un volet numérique de cette formation se poursuit de manière hebdomadaire avec la présentation d'un nouveau chant d'oiseaux forestier chaque semaine. Une trentaine de personnes bénéficient de cette formation par mail.



270

Personnes
sensibilisées

Sensibilisation des forestiers à la relation entre gestion forestière et biodiversité avifaunistique

Le programme Oiseaux forestiers a été présenté au Centre National de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine le 28 Janvier 2022. La directrice Fabienne Benest et l'ingénieur forestier David Lenoir ont assisté à cette présentation. A la suite de cette réunion, une rencontre entre David Lenoir et les coordinateurs départementaux du programme s'est déroulée le 9 février 2022. Cette rencontre avait pour but de déterminer les boisements privés intéressants pour réaliser les inventaires grâce à l'expertise et la connaissance des propriétaires par M. Lenoir.

Les premiers échanges au sujet du programme Oiseaux forestiers avec l'Office National des Forêts ont eu lieu avec Magalie Crevecoeur, chargée d'Environnement - ingénierie financière au Service Forêt Agence Poitou-Charentes. Ces échanges visaient à coordonner les structures pour l'organisation des suivis. Le programme a ensuite été présenté plus largement à l'ONF le 10 février 2022. Les échanges se sont poursuivis avec Mme. Crevecoeur, le 22 mars, pour gérer les autorisations d'accès aux massifs forestiers pour l'ensemble des associations

Pour les boisements privés, au cours du mois de février M. Lenoir a présenté le programme aux différents propriétaires des boisements identifiés par les écologues. Suite aux validations ou refus, M. Lenoir a fait un retour à chaque coordinateur départemental, permettant ainsi de définir les sites suivis en 2022.

En Vienne, une convention a été signée en avril entre la LPO et la société forestière de La Caisse Des Dépôts. Cette convention autorise les suivis ornithologiques sur les forêts appartenant à la Caisse des dépôts et Consignations en échange d'un diagnostic écologique et de préconisation de gestion de la part de la LPO.

Enfin, une synthèse des inventaires de 2022 a été réalisée à l'échelle de chaque département. Ce document fournit un outil de communication auprès du Grand Public et des gestionnaires forestiers (CF fiches annexes Oiseaux forestiers 2022).

La présentation des résultats des prospections de 2022 est prévue pour le début d'année 2023 auprès de l'ONF et du CRPF.

Bibliographie

- ARROYO B., GARCÍA J. & BRETAGNOLLE V. (2002). Conservation of the Montagu's Harrier (*Circus pygargus*) in agricultural areas. *Animal Conservation*. 5(4): 283-290.
- ARROYO B., GARCÍA J. & BRETAGNOLLE V. (2004). Montagu's Harrier. *Birds of the Western Palearctic update*, 6(1) : 41-55.
- BAKALLOUDIS, D. E. (2009). Implications for conservation of foraging sites selected by Short-toed Eagles (*Circaetus gallicus*) in Greece. *Ornis Fennica*, 86(3), 89-96.
- BAKALLOUDIS, D. E., Vlachos, C., PAPAGEORGIOU, N., & HOLLOWAY, G. J. (2001). Nest-site habitat selected by Short-toed Eagles *Circaetus gallicus* in Dadia Forest (northeastern Greece). *Ibis*, 143(4), 391-401.
- CAULI, F., AUDISIO, P., PETRETTI, F., & CHIATANTE, G. (2021). Habitat suitability and nest-site selection of short-toed eagle *Circaetus gallicus* in Tolfa Mountains (Central Italy). *Journal of Vertebrate Biology*, 70(2), 21014-1
- GEROUDET P., 1998. Les Passereaux d'Europe Tome 1 - Des coucous aux Merles. Delachaux et Niestlé, 405p.
- HERVE, M. (2020). Aide-mémoire de statistique appliquée à la biologie. Construire son étude et analyser les résultats à l'aide du logiciel R. Version finale (2016), mise à jour 03.01.2020. 214 p.
- HADAD, E., WEIL, G., & CHARTER, M. (2015). The importance of natural habitats as Short-toed Eagle (*Circaetus gallicus*) breeding sites. *Avian Biology Research*, 8(3), 160-166.
- IGN & CBN. 2021. Cartographie et Caractérisation des forêts anciennes de Nouvelle Aquitaine – IGN – Département Ecosystèmes forestiers
- JOUBERT B., 2001. Le Circaète Jean-le-Blanc. *Eveil Nature*, Angoulême. 72 p.
- JOURDE P., GRANGER M., SARDIN J-P., MERCIER F., COLLECTIF (Groupe Ornithologique des Deux Sèvres) (coords.), 2015. Les Oiseaux du Poitou-Charentes. *Poitou-Charentes Nature*, 432P.
- LOPEZ-IBORRA, G. M., LIMIÑANA, R., PAVON, D., & MARTINEZ-PEREZ, J. E. (2011). Modelling the distribution of short-toed eagle (*Circaetus gallicus*) in semi-arid Mediterranean landscapes: identifying important explanatory variables and their implications for its conservation.
- LPO Vienne, DUBOIS T. (2009) – *Document d'objectifs de l'extension du site Natura 2000 FR5410014 – ZPS forêt de Moulière - landes du Pinail - bois du Défens, du Fou et de la Roche de Bran*. LPO Vienne, Poitiers, 2009, 166 p.
- MILLON A., BOURRIQUX J.-L., RIOLS C. & BRETAGNOLLE V. (2002). Comparative breeding biology of Hen Harrier and Montagu's Harrier: an 8-year study in north-eastern France. *Ibis*, 144(1): 94-105.
- POITOU-CHARENTES NATURE (coord.), 2015. *Propositions de suivi des mesures environnementales liées à la construction et l'exploitation de la ligne LGV-SEA Tours-Bordeaux*. Note méthodologique et protocoles de suivi, 173 p.
- POITOU-CHARENTES NATURE (coord.), 2018. Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Oiseaux nicheurs. *Fontaine-le-Comte*, 15p.
- PONTALIER H. (2019). Suivi de la reproduction et des populations nicheuses de rapaces en France - Bilan 2014 à 2018. LPO-Service Connaissance BirdLife France, Ministère de la Transition écologique et solidaire. pp. 17, Rochefort.
- THIOLLAY, J.M. & BRETAGNOLLE, V. (2004). Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris. 176 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) – La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Dossier électronique (<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html>)

Annexes

Annexes I : Résultats des inventaires avifaunistiques forestiers de 2022

Nom français	Nom scientifique	DO ¹	Statut juridique France ²	LRN ³	LRR ³	Valeur patrimoniale	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	8	26	16	9
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2		NT	VU	Forte	1	0	3	4
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	1	P	LC	NT	Forte	1	3		11
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis gentilis</i>		p4B	LC	VU	Forte	1	1	6	6
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	1	0		
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	2	1	3	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	1	0		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	1	P	LC	VU	Forte		2		1
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>		P	NT	LC	Modérée		13		
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>		P	VU	EN	Forte	6	4		2
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		P	VU	NT	Forte	11	15	39	23
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>		P	LC	VU	Forte		0	2	1
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	1	11	3	
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	1	P	NT	NT	Forte		0		1
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	1	P	LC	NT	Forte	6	9	7	23
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	33	29	38	79
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2		LC	LC	Non patrimoniale	1	8	6	8
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		P	VU	NT	Forte	3	41	6	23
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>		P	LC	NT	Modérée		0		1
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale		7	3	
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	1	P	EN	NA	Forte		0		1
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	1	P	LC	EN	Forte	1	8	3	18
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>		P	VU	NT	Forte		1		
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	2	P5	LC	LC	Non patrimoniale	5	0		3

Nom français	Nom scientifique	DO ¹	Statut juridique France ²	LRN ³	LRR ³	Valeur patrimoniale	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	2	P5	LC	LC	Non patrimoniale	72	71	65	47
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	123	146	81	161
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>		P	LC	VU	Forte		1		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	1	P	LC	LC	Forte	1	3	2	
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		p4B	LC	LC	Non patrimoniale	6	5	1	8
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	p5	LC	LC	Non patrimoniale	29	22	45	31
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	2	p5	LC		Non patrimoniale	2	8	1	7
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		P	NT	NT	Modérée		2	5	1
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>		P	LC	NT	Modérée		1		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	1	P	LC	CR	Forte	1	0		1
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	239	343	375	309
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>		P	NT	NT	Modérée	3	1	16	3
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>		P	LC	NT	Modérée	2	28	15	22
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	1	P	EN	VU	Forte	3	19		3
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	2		LC	NT	Modérée		1		3
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	2	p5	LC	LC	Non patrimoniale	135	97	109	98
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		P	NT	NT	Modérée	4	7	7	8
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale		9		
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		p2	LC	VU	Forte	7	0		7
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	113	96	170	214
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	2		LC	NT	Modérée	107	40	47	56
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	2		LC		Non patrimoniale	10	52		
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	2		LC		Non patrimoniale	21	56	13	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2		LC	LC	Non patrimoniale	273	164	158	157
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>		P	LC	NT	Modérée	287	17	20	10
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale		1	1	7

Nom français	Nom scientifique	DO ¹	Statut juridique France ²	LRN ³	LRR ³	Valeur patrimoniale	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale		0		1
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		P	NT	NT	Modérée	2	59	6	9
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale		22	7	2
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	15	23	24	8
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>		P	VU	NT	Forte	14	9	13	60
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		P	NT	VU	Forte		0		5
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	60	24	22	26
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		P	NT	NT	Modérée	1	21		6
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2		LC	LC	Non patrimoniale	295	297	250	181
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	43	128	47	65
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	263	154	177	179
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	240	179	285	351
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>		P	LC	VU	Forte	4	48	7	18
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>		P	LC	CR	Forte	1	0	3	2
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>		P	LC	VU	Forte	22	12	24	12
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	1	P	LC	LC	Forte		11	3	2
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	1	P	LC	NT	Forte		0		2
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>		P	LC	VU	Forte		6		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	190	125	185	300
Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>		P	VU	NT	Forte	3	2	7	6
Pic mar	<i>Dendropicos medius</i>	1	P	LC	NT	Forte		0	17	32
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	1	P	LC	VU	Forte	29	19	13	25
Pic vert	<i>Picus viridis</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	18	22	31	18
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2	p5	LC	LC	Non patrimoniale		0	1	1
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	2		LC	EN	Forte		0	2	1
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	2	p5	LC	LC	Non patrimoniale	389	320	376	334
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	299	382	436	589

Nom français	Nom scientifique	DO ¹	Statut juridique France ²	LRN ³	LRR ³	Valeur patrimoniale	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>		P			Non patrimoniale	7	7	3	8
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	20	30	13	33
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>		P	LC	NT	Modérée	4	52	25	25
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>		P	NT	CR	Forte		1		
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>		P	NT	EN	Forte	9	0	2	18
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	498	515	615	584
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	98	146	90	79
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>		P	NT	VU	Forte	1	0		12
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	15	126	39	16
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	501	374	454	476
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	11	4	22	7
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale		1		
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>		P	VU	NT	Forte		3	2	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	125	47	210	126
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>		P	NT	NT	Modérée		0		1
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>		P	LC		Non patrimoniale	6	4	13	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>		P	LC	VU	Forte		6		3
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			VU	VU	Forte	72	87	135	18
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			LC	LC	Non patrimoniale		8	1	1
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		P	LC	LC	Non patrimoniale	152	186	303	281
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	2		NT	VU	Forte		1		
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>		P	VU	NT	Forte		25	5	20

¹Directive Oiseaux 2009/147/CE du 30 novembre 2009

Annexe I : espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution.

Annexe II : espèces pouvant être l'objet d'actes de chasse dans le cadre de la législation nationale, en raison de leur niveau de population, de leur distribution géographique et de leur taux de reproductivité dans l'ensemble de la Communauté, tout en veillant à ne pas compromettre les efforts de conservation entrepris dans leur aire de distribution.

²Statut juridique France

P : Espèce intégralement protégée

p2 : Espèce partiellement protégée - destruction et enlèvement des individus, des œufs et nids peuvent être autorisés

p3 : Espèce partiellement protégée sur tout le territoire sauf Midi-Pyrénées

p4B : Espèce partiellement protégée - prélèvement possible d'un poussin au nid

p5 : Espèce commercialisable

³Listes Rouges des Espèces menacées de disparition

Liste Rouge nationale (UICN - MNHN - LPO - SEOF - ONCFS, 2016)

Liste Rouge régionale (Poitou-Charentes Nature, 2018)

CR : en danger critique

EN : en danger

VU : vulnérable

Autres catégories :

NT : quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD : données insuffisantes (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

NA : non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis)

NE : non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge).

Annexe II : Liste des espèces spécialistes des milieux forestiers issue des indicateurs STOC

Pic épeiche, Pic mar, Pic noir, Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Roitelet huppé, Roitelet triple-bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Troglodyte mignon, Grive musicienne, Grive draine, Rouge-gorge familier, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine.

Annexe III : Présentation de Poitou-Charentes Nature

Union régionale depuis 1971, Poitou-Charentes Nature (PCN) fédère 10 associations présentes sur les 4 départements de l'ex-Poitou-Charentes, qui elles-mêmes regroupent plus de 70 associations de défense de l'environnement et de protection de la nature locales, soit environ 10 000 citoyens. Agréée « association de protection de l'environnement sur la Nouvelle-Aquitaine », elle prend part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales via sa confédération France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.



NOTRE RÔLE

- **Rassembler, relayer** : interface entre France Nature Environnement et les associations départementales, déclinaison au plan régional des plans nationaux d'actions (chauve-souris, libellules, maculinea.), etc.
- **Représenter le réseau** en siégeant à différents conseils (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, Comité de Bassin, etc.)
- **Réfléchir, élaborer, proposer, partager** : participation à l'élaboration du Plan Régional d'Agriculture durable, du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, expertise au Comité scientifique Ecophyto, aux Comités de Bassins des Agences de l'eau, au SRADDET, etc.
- **Informer pour sensibiliser** : publications d'ouvrages naturalistes spécialisés ou de vulgarisation, organisation de séminaires, journées de formation et rencontres naturalistes, valorisation cartographique des données naturalistes sur internet, etc.

NOS DOMAINES D' ACTIONS NATURALISTES

- **Naturalistes** : Coordination administrative et technique des actions régionales d'inventaires, d'études, de suivi ou d'actions de protection et de sensibilisation.
- **Environnementaux** : Participation aux commissions, comités consultatifs et comité de pilotage. Sur les thèmes de la biodiversité, de l'eau, des déchets, de l'agriculture, de la forêt, de l'énergie, du climat, de la santé-environnement...

NOS MOYENS D' ACTIONS

- **Un financement public ou privé** : chaque projet peut faire l'objet de financements publics (départemental, régional, national, européen) et/ou privés (Fondations, Mécénats, etc.).
- **L'investissement bénévole** qui en 2016, a représenté près de 450 journées. Ce chiffre s'accroît chaque année, tout comme les dons des sympathisants.
- **Un réseau de partenaires** : Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, Limousin Nature Environnement, Cistude Nature, SEPANSO, Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, Fauna, OFB, ONF, CRPF, GRAINE, Ifrée etc.

ASSOCIATIONS MEMBRES

	Charente Nature		SOS Rivière Environnement
	Nature Environnement 17		Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Poitou-Charentes
	Deux-Sèvres Nature Environnement		Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres
	Vienne Nature		Société Française d'Orchidophilie délégation Poitou-Charentes-Vendée
	Union Régionale ex-Poitou-Charentes des CPIE		Association de Protection d'Information d'Etude de l'Eau et son Environnement

